

cantal
auvergne

Durée : 6h45

Longueur : 23,3 km

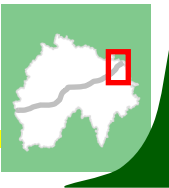
Balisage : 

▼ 535 m ▲ 1055 m

Dénivelé : + 1180 m

Difficile

Étape 1 MASSIAC GARE SNCF - FERRIERES SAINT-MARY



Cette première étape de la traversée cantalienne de la Via Arverna, voie d'Auvergne du chemin de Saint-Jacques de Compostelle, permet la découverte du bassin de Massiac gardé par les promontoires de Saint-Victor et de Sainte-Madeleine où deux chapelles se font face. Tout en longeant la rivière Alagnon, le chemin amène par la suite à des sites très singuliers comme les ruines du château d'Aurouze, les vignes disposées en terrasses de Molompize, la fontaine Saint-Austreimoine ou encore le site de Saint-Mary le Cros.

D- Dos à la gare de Massiac, prendre à droite et passer à main droite de l'office de tourisme. L'itinéraire traverse le faubourg puis longe un temps la rivière Alagnon. Il amène ensuite successivement aux hameaux de Bousselorgues et d'Auliadet. (Prudence à la traversée de la RN122 dans Massiac).

1- Après les vergers d'Auzit (espace naturel sensible), l'itinéraire traverse la rivière Alagnon par une grande passerelle puis gagne le hameau de La Roche (attention à la traversée de la RN122).

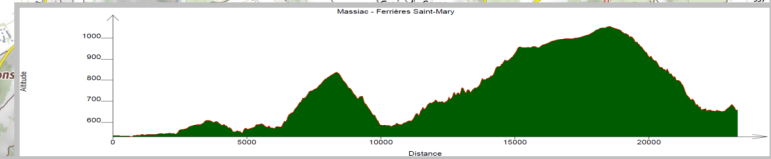
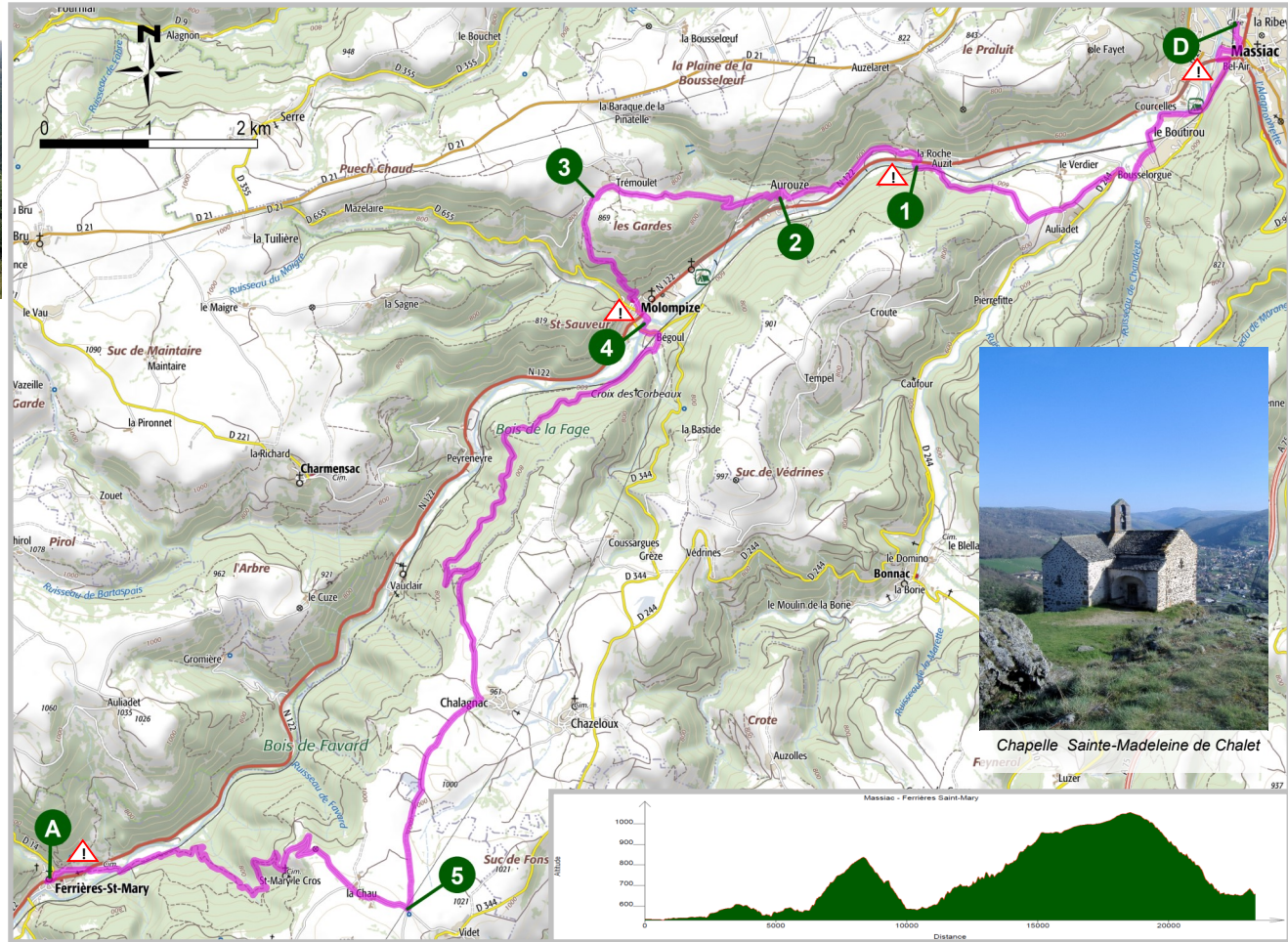
2- A Aurouze, le tracé monte assez raide jusqu'au pied des ruines du château fort éponyme daté du XIVème siècle (très belle vue sur la vallée de l'Alagnon). Puis une grande piste en sous-bois conduit à Trémoulet.

3- Après le hameau, l'itinéraire redescend à Molompize en traversant les vignes disposées en terrasses (palhàs).

4- A Molompize, (prudence à la traversée de la RN122) l'itinéraire traverse à nouveau la rivière Alagnon puis remonte sur le plateau opposé par les bois de Lafage et amène à l'entrée du hameau de Chalagnac. On traverse alors les prairies de Blatère pour rejoindre la fontaine de Saint-Austreimoine.

5- Après quoi, l'itinéraire rejoint le hameau de La Chau puis descend à Saint-Mary le Cros et regagne Ferrières Saint-Mary par le bois de Labros (prudence à la traversée de la RN122).

Ruines du château d'Aurouze



CRAIG - SCAN 50 EXPRESS © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.

Pour une balade sans soucis :

Se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire, emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topoguide, carte IGN à jour, éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi, ne pas quitter les sentiers balisés, ne pas randonner avec son chien dans les zones d'estives, ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache, contourner les troupeaux, refermer les clôtures à la traversée des pâturages, ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable, ne pas fumer ou faire de feu, ne pas camper (bivouac toléré), ne cueillir aucune plante, en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête, chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre, en cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route la plus proche et téléphoner au 17 ou 18 en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident. Numéro d'urgence européen 112.

Les informations présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif. Fiche mise à jour pour 2022.

Pour signaler un problème sur l'itinéraire : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Plus d'infos touristiques sur : <https://www.hautesterrestourisme.fr/>

Carte interactive : [cliquer ici](#)

Sur ce tracé chiens interdits, mêmes tenus en laisse, traversée de propriétés privées